

## Les dirigeants du secteur de la santé prennent des mesures pour renforcer la sécurité sanitaire en Asie-Pacifique

**MANILLE, 19 octobre 2023** – Les Ministres de la santé et les hauts fonctionnaires des États et Territoires de la Région du Pacifique occidental de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) ont approuvé aujourd'hui un cadre d'action régional visant à renforcer la sécurité sanitaire.

Bien que des progrès non négligeables aient été accomplis pour améliorer la sécurité sanitaire, la Région du Pacifique occidental demeure exposée à des menaces d'urgences de santé publique attribuables à un grand nombre de causes. Il s'agit notamment des maladies infectieuses émergentes, de la résistance aux antimicrobiens, des aliments contaminés, des phénomènes météorologiques extrêmes, des tremblements de terre et d'éventuels incidents chimiques et radionucléaires. Les économies les plus petites et les moins développées sont particulièrement vulnérables.

L'impact des urgences de santé publique va bien au-delà de la santé, comme l'a montré la pandémie de COVID-19. Rien qu'en 2020, la pandémie a entraîné une baisse du PIB mondial de plus de 2 000 milliards de dollars des États-Unis, soit environ 3,4 %.

Vingt ans après l'apparition du syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS), la valeur de l'investissement stratégique dans la sécurité sanitaire a été démontrée par la lutte efficace menée par la Région contre la COVID-19. Toutefois, l'impact généralisé de la pandémie sur les systèmes de santé, les sociétés et les économies souligne la nécessité d'adopter des approches en matière de sécurité sanitaire qui soient plus globales, intégrées et tournées vers l'avenir, et qui fassent intervenir d'autres secteurs que la santé.

À cette fin, les responsables de la santé de la Région ont approuvé aujourd'hui le [Cadre d'action pour la sécurité sanitaire en Asie-Pacifique](#). Celui-ci vise à inciter les acteurs du secteur de la santé et d'autres secteurs à soutenir la prévention, la préparation, l'état de préparation et la riposte aux urgences sanitaires multirisques, et à renforcer la résilience des systèmes de sécurité sanitaire aux niveaux infranational, national et régional. Il éclaire les États Membres sur la manière de planifier des systèmes de sécurité sanitaire complets qui englobent les capacités essentielles du Règlement sanitaire international (2005), ainsi que les capacités de sécurité sanitaire multisectorielles nécessaires pour renforcer la résilience face aux menaces futures en matière de santé publique.

L'OMS continuera d'aider les États Membres à renforcer leurs capacités, à appliquer une approche coordonnée de la sécurité sanitaire fondée sur l'initiative « Une seule santé » et sur des systèmes multirisques et multisectoriels, ainsi qu'à coordonner et à déployer des ressources de sécurité sanitaire pour soutenir la préparation et la riposte aux situations d'urgence dans la Région.

Demain, le Comité régional examinera pour approbation une stratégie sur l'innovation en santé ainsi que des cadres d'action régionaux sur la communication pour la santé et les personnels de santé dans le Pacifique occidental.

## Notes aux rédacteurs :

La retransmission en direct des débats du Comité régional, ainsi que les documents officiels, les fiches d'information et les vidéos portant sur les questions qui seront abordées cette semaine sont disponibles [ici](#). Pour les mises à jour en temps réel, suivre @WHOWPRO sur [Facebook](#), [X \(Twitter\)](#), [YouTube](#) et le hashtag #RCM74. Les images sont téléchargeables via notre [médiathèque](#).

Composée de 194 États Membres issus de six Régions, l'OMS est l'institution spécialisée des Nations Unies responsable de la santé publique. Chaque région de l'OMS organise son propre comité régional – organe directeur régional composé des Ministres de la santé et des hauts responsables des États Membres de la Région. Chaque comité régional se réunit une fois par an afin de convenir des mesures à adopter dans le domaine de la santé et de définir des priorités pour l'action que mène l'OMS.

Comptant plus de 1,9 milliard d'habitants, la Région OMS du Pacifique occidental rassemble les 37 États et Territoires d'Asie et du Pacifique suivants : Australie, Brunéi Darussalam, Cambodge, Chine, États-Unis d'Amérique (*responsable du Commonwealth des Îles Mariannes du Nord, de Guam et des Samoa américaines*), Fidji, France (responsable de la Nouvelle-Calédonie, de la Polynésie française et de Wallis-et-Futuna), Hong Kong (RAS de Chine), Îles Cook, Îles Marshall, Îles Salomon, Japon, Kiribati, Macao (RAS de Chine), Malaisie, Micronésie (États fédérés de), Mongolie, Nauru, Nioué, Nouvelle-Zélande, Palaos, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, République de Corée, République démocratique populaire lao, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (*responsable des îles Pitcairn*), Samoa, Singapour, Tokélaou, Tonga, Tuvalu, Vanuatu et Viet Nam.

### Lien utile :

- Sécurité sanitaire : [fiche d'information](#), [microvidéo](#)

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Ruel Serrano

Adresse électronique : [serranor@who.int](mailto:serranor@who.int)

Téléphone portable : +63 908 891 4532